



PAR COURRIEL

Québec, le 11 février 2022

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.579

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 28 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

- « Avoir les dernières données quant au nombre d'inscriptions au registre des demandes médicales anticipées, ainsi que le nombre d'actes notariés en minutes pour les demandes médicales anticipées. J'aimerais aussi avoir les données les plus récentes sur le nombre de révocations et de retraits. » (*sic*).

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous vous communiquons, sous l'onglet 1, les documents répondant au libellé de votre requête.

Vous trouverez ci-joint l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1).

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 2

N/Réf. : 25-GA-00043